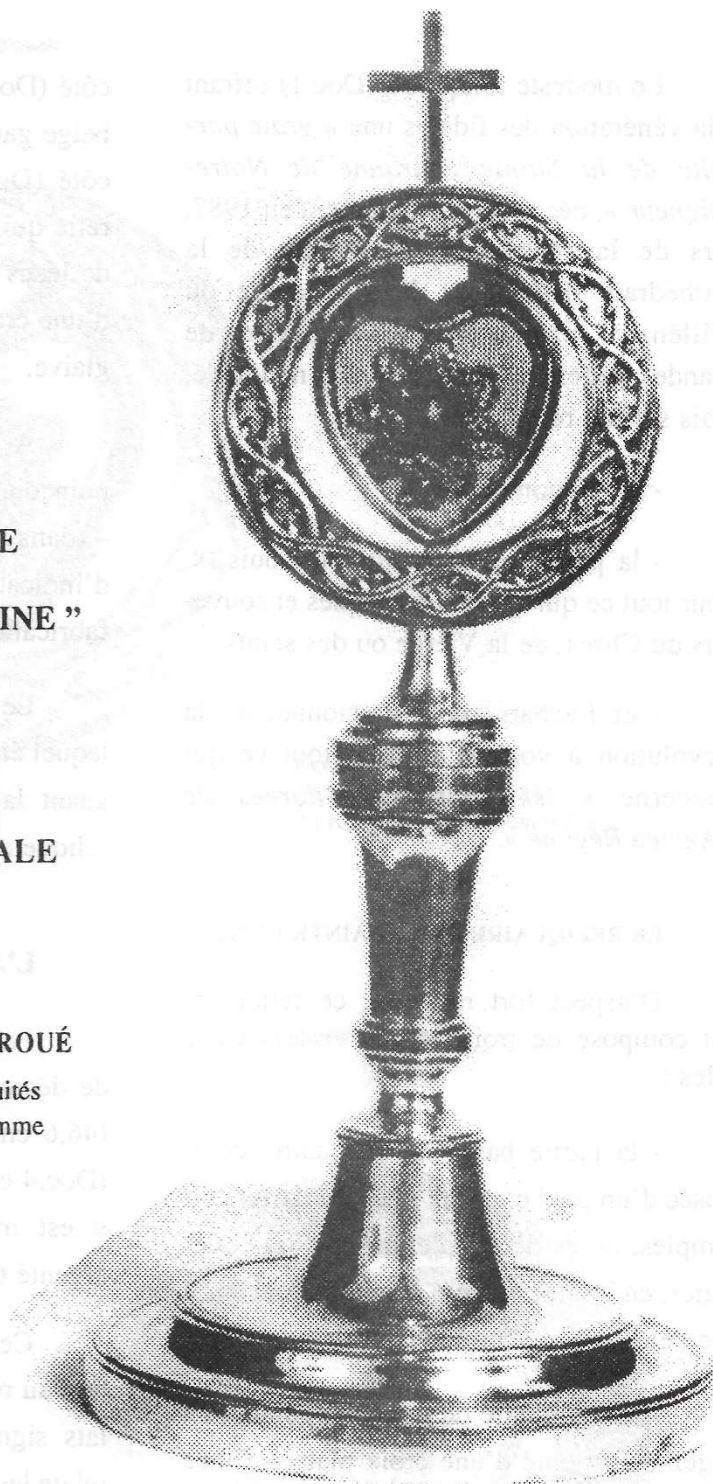


**LE RELIQUAIRE
DE LA " SAINTE EPINE "**

**CONSERVÉ
AU TRÉSOR
DE LA CATHÉDRALE
D'AMIENS**

par Pierre-Marie PONTROUÉ

Conservateur des Antiquités
et Objets d'Art de la Somme



DOCUMENT 1 - Reliquaire de la Sainte Epine - 1792 - Conservé
au Trésor de la Cathédrale d'Amiens - Argent et bronze doré.
Classé Monument Historique - avec son authentique - au titre
d'objet mobilier en date du 25 juin 1990, suite à l'avis de la 1ère
section de la Commission supérieure des Monuments
Historiques, en date du 12 juin 1989.
Dimensions : H = 26,7 cm -
Diam.pied = 12 cm - Diam.reliquaire = 8,4 cm.

Le modeste reliquaire (Doc.1) offrant à la vénération des fidèles une « *vraie parcelle de la Sainte couronne de Notre-Seigneur* », découvert fortuitement en 1987, lors de la rénovation du Trésor de la Cathédrale d'Amiens, dans le cadre du Millénaire capétien, nous rappelle de grandes pages de notre Histoire nationale, mais surtout religieuse :

- la Passion du Christ,
- la passion d'un saint roi, Louis IX, pour tout ce qui concerne reliques et souvenirs du Christ, de la Vierge ou des saints,
- et l'acharnement passionnel de la Révolution à vouloir détruire tout ce qui concerne « *les pourritures dorées de l'Ancien Régime* ».

LE RELIQUAIRE DE LA SAINTE EPINE

D'aspect fort modeste, ce reliquaire est composé de trois parties vissées entre elles :

- la partie basse du reliquaire, composée d'un pied et d'une tige circulaires fort simples, ornés de simples bagues ou collettes, en bronze argenté, aurait pu tout aussi bien être utilisée comme base de bougeoir.
- un reliquaire de forme circulaire, en argent, surmonté d'une croix plate. La face avant est ornée d'une couronne d'épines tandis que sur la face arrière court une inscription gravée - VRAIE PARCELLE DE LA STE COURONNE D'EPINE (sic !) DE NOTRE SEIGNEUR - Au centre de ce cercle un médaillon, lui aussi en argent, en forme de cœur, présente sous une double vitre, d'un

côté (Doc.2) la relique sur un fond de tissu beige gaufré, orné de fils d'or et, de l'autre côté (Doc.3), la vue partielle d'une aquarelle qui devait représenter les deux cœurs de Jésus et de Marie, enflammés, surmontés d'une croix, cerclés d'épines et percés d'un glaive.

A l'arrière du cercle en argent, un poinçon, en forme de fleur épanouie, fournit – (dans l'état actuel de nos recherches) – peu d'indication quant à l'orfèvre et à la date de fabrication.

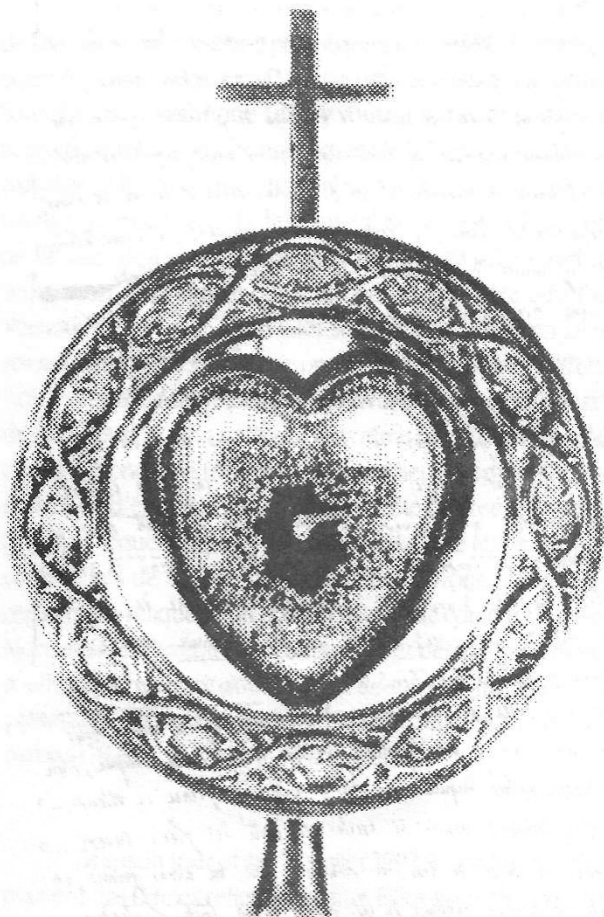
Le cordon de soie de couleur rose sur lequel était apposé le sceau épiscopal protégeant la relique a disparu (néanmoins la relique est toujours présente).

L'AUTHENTIQUE TROUVÉ EN 1987

Par contre, notre surprise fut grande de découvrir l'authentique de cette relique (46,6 cm x 28,5 cm), plié à cinq reprises (Doc.4 et 5), celé à l'intérieur du pied où il y est maintenu par un disque de métal argenté tenu par trois vis.

Ce document, daté de 1792, présentant au recto et au verso les sceaux des prélats signataires de ce texte (Doc.6 et 7), relate les faits d'un prélèvement effectué sur la Sainte Couronne vénérée par saint Louis à une époque plutôt troublée de notre Histoire.

Avant de revenir à ce document, il nous semble bon de reprendre depuis son origine l'histoire de la Couronne du Christ.



DOCUMENT 2 -
Partie supérieure (face)
du reliquaire de la Sainte Epine.



DOCUMENT 3 -
Partie supérieure (arrière)
du reliquaire de la Sainte Epine.



Nous Joseph vicaires généraux de M^{rs} Ange-François de Salazar de Chambray, par le grace de Dieu et de
 S^{te} Siège apostolique Evêque de Coutances, certifions que d'après une lettre, en date du 25 octobre dernier,
 écrite par M^{rs} de S^{te} Jean ministre de l'intérieur à M^{rs} de S^{te} Jean de l'abbaye de S^{te} Denis, enant que
 le Roy venant parvenir la p^{te} de Madame Evêque de S^{te} Denis qui l'avait jugée de lui
 accordée en vertu de la S^{te} Couronne d'Or de S^{te} Louis le 15. 17. 1792, et qui n'avait de lui de nous,
 nous nous en sommes transportés à l'abbaye de S^{te} Denis, le 27 novembre suivant, à l'imitation
 de l'ad. S^{te} Evêque de S^{te} Denis, et muni d'un pouvoir au cont. de M^{rs} de S^{te} Jean
 vicaires, etc. que M^{rs} de S^{te} Jean Archevêque de Paris qui nous autorisait à en faire
 la translation, et la chose qui se représentait dans la salle de l'abbaye, en
 présence de S^{te} Evêque de S^{te} Denis, de S^{te} Evêque de Paris, de S^{te} Evêque de S^{te} Denis, et de S^{te} Evêque
 de S^{te} Denis, et autres, etc. au lieu de nous faire voir le vice susdit qui lui a été dit,
 et qui est v^{te} dans la chambre de l'abbaye de S^{te} Denis, nous la avons extrait
 plusieurs parcelles que nous avons apportées à l'abbaye de S^{te} Denis, et dont nous en
 avons remis une, d'une ligne, largeur, de longueur, dans un reliquaire à l'égise de S^{te} Denis
 ronde, de trois pouces de diamètre, surmonté d'une croix, surmontant d'une de S^{te}
 sur la croix de S^{te} Denis, et portant sur le côté opposé ces mots: reliquaire
de la S^{te} Couronne de S^{te} Louis, lequel reliquaire appartient à Madame Marie-Louise vicaires
 de S^{te} Denis, et que nous avons béni avec les cérémonies de S^{te} Denis, après quoi nous
 avons béni l'estremité du côté qui y est représenté et qui surmonte la relique, d'un
 cordon de soie de couleur de rose au bas duquel nous avons apposé le sceau de M^{rs}
 de S^{te} Denis Evêque de Coutances; et devant nous et devant la p^{te} des p^{rs} en ces
 S^{te} Evêque et moment pour le salut de tous les hommes nous en avons permis, et
 nous permettons par ces présentes d'exposition publique de la relique, dans toute l'étendue
 de notre diocèse, et avons signé le 5 janvier 1792

D'Anjou de Bois-nantier
 vic. gen. de Coutances

Le 5^{me} jour et au 5^{me} 1792, à une heure environ après midi, nous avons porté et signé au contrat
 de S^{te} Denis religieux, S^{te} Evêque de S^{te} Denis, de la rue de S^{te} Denis à Paris, en elle a été vu et cherché, et avec
 les cérémonies de S^{te} Denis par M^{rs} de S^{te} Denis et autres S^{te} Denis religieux signés avec elle, la S^{te} relique,
 telle qu'elle est et depuis S^{te} Denis.

M. L. Pape M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis	M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis	M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis M. de S ^{te} Denis
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nous Souverain Vicaires, généraux de M^{rs} de S^{te} Denis, Archevêque de Paris
 après avoir examiné la précieuse relique dont il est fait mention dans l'autentique
 écrit de l'autre part et en avoir vérifié les lieux nous en avons reconnu la
 vérité et nous permettons qu'elle soit exposée dans ce diocèse à la vénération
 des fidèles. fait à Paris au parloir des Religieuses filles Dieu de l'ordre de
 S^{te} Denis le sixième février mille sept cent quatre vingt quatre. et y avons
 apposé le sceau des armes de M^{rs} de S^{te} Denis Archevêque de Paris.

De S^{te} Denis vic. gen.

R° de l'authentique :

Nous soussigné Vicaire Général de Monseigneur Ange-François de Talaru de Chalmazel, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique évêque de Coutances, certifions que d'après une lettre, en date du 25 octobre dernier, écrite par Monsieur de Lessart, ministre de l'Intérieur à Monsieur le Prieur de l'abbaye de Saint-Denis, portant que Le Roy voulant favoriser la piété de Madame l'abbesse de Port-Royal qui l'avait supplié de lui accorder des reliques de la Sainte couronne d'épines de Jésus-Christ Notre-Seigneur, il lui mandait de lui en donner, nous nous sommes transportés à ladite abbaye de Saint-Denis, le deux novembre suivant, à l'invitation de la dite Dame abbesse de Port-Royal, et muni d'un pouvoir par écrit de Monsieur l'abbé de Floirac, vicaire général de Monseigneur de Juigné archevêque de Paris qui nous autorisait à en faire la translation, et la châsse qui la renfermait ayant été ouverte dans la salle du trésor, en présence de Dom Verneuil prieur ; de Dom Giot sous prieur ; de Dom Deuzy et de Dom Varenglot trésoriers, et autres soussignés avec nous dans le procès-verbal qui en a été dressé, et qui est resté déposé dans les archives de ladite abbaye de Saint-Denis, nous en avons extrait plusieurs parcelles que nous avons rapportées à l'abbaye de Port-Royal, et dont nous en avons remis une d'ouze lignes, environ de longueur, dans un reliquaire d'argent de forme ronde, de trois pouces de diamètre, surmonté d'une croix, représentant sur une de ses surfaces la couronne d'épines, et portant sur le côté opposé ces mots : vraie parcelle de la Sainte couronne de Notre Seigneur, lequel reliquaire appartient à Madame Marie-Louise Peyrac Le Clerc, et que nous avons béni avec les cérémonies de l'Eglise, après quoi nous avons fermé l'extrémité du coeur qui y est représenté, et qui renferme la relique, d'un cordon de soie de couleur de rose, au-bas duquel nous avons apposé le sceau de Monseigneur l'évêque de Coutances ; et désirant nourrir et exciter la piété des fidèles envers Jésus-Christ souffrant et mourant pour le salut de tous les hommes nous avons permis, et nous permettons par ces présentes l'exposition publique de ladite relique, dans toute l'étendue de notre diocèse, et avons signé le 5 janvier 1792

d'Anjou de Bois-nanti..
vic. gén. de Coutances

Le susdit-jour et an, 5 Janvier 1792, à une heure environ après-midi, nous avons porté et déposé au couvent des Dames religieuses, dites Filles-Dieu, de la rue Saint-Denis à Paris, où elle a été recue au choeur, et avec les cérémonies de l'Eglise par Madame la Supérieure et autres dames religieuses soussignées avec elle, la sainte relique telle qu'elle est ci-dessus désignée.

d'Anjou de Bois-Nanti..
vic.gén.de Coutances

M.L.Peyrac Le Clerc		
Sr .M.M.Rémond prieure		
Sr M.F.G.de Flavigny sous prieure		
Sr M.B.E.Pétin célerièrè		
Sr E.G.Soyé dépositaire		
Sr M.M.Pasquier		Sr I.A. Lefèbvre
Sr E.Godart	Sr M.G. Le Coutre	Sr R.le clerc de Pimau
Sr M.D.Lardenoy	Sr H.T.C. Morany	Sr G.V.Descré
Sr I.M. de Sorène	Sr M.J.F.Melon	Sr M.F.Beaumont
Sr C.M.Moinch	Fr Batteux prêtre	Sr M.A.H. Fortunée
Sr I.E.E. Le Roy	Sr M.L.E. Ricart	Sr M.T.S. de Brosse

V° de l'authentique :

Nous soussigné vicaire général de Monseigneur de Juigné archevêque de Paris après avoir examiné la précieuse relique dont il est fait mention dans l'authentique écrit de l'autre part et en avoir vérifié les sceaux, nous en avons reconnu la vérité et nous permettons qu'elle soit exposée dans ce diocèse à la vénération des fidèles. Fait à Paris au parloir des religieuses Filles-Dieu de l'ordre de Fontevraud ce dix neuf février mille sept cent quatre vingt douze, et y avons apposé le sceau des armes de mondit seigneur archevêque de Paris.

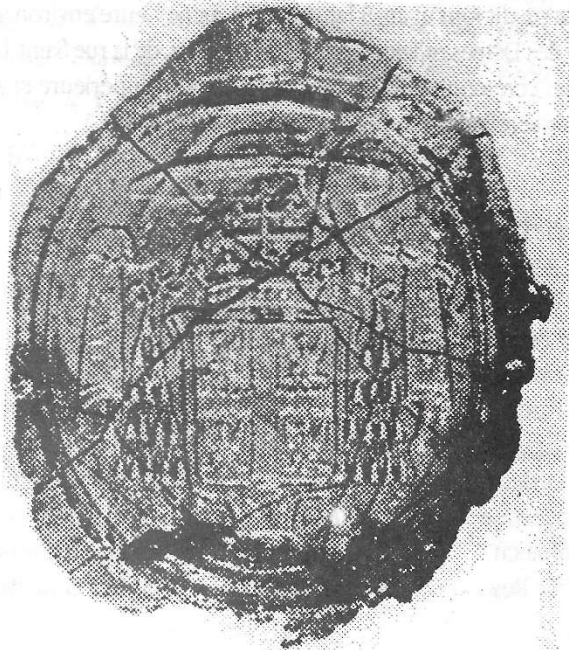
De Floirac vic.gén.

DOCUMENT 4 - Sur la page de gauche, recto et verso de l'authentique trouvé à l'intérieur du pied du reliquaire.

DOCUMENT 5 - Les deux textes de l'authentique.



DOCUMENT 6 - Sceau précédant la signature de Mgr d'Anjou de Nant..., vicaire général de Coutances, apposé au recto de l'authentique.

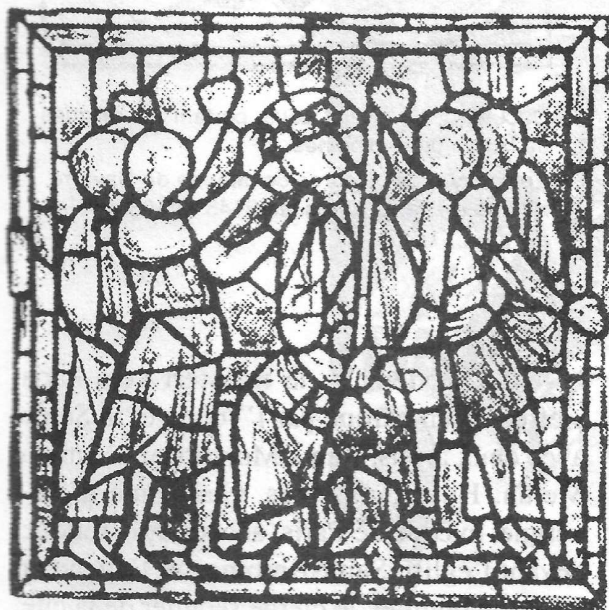


DOCUMENT 7 - Sceau précédant la signature de Mgr de Floirac, vicaire général de l'archevêque de Paris, apposé au verso de l'authentique. Tous les meubles héraldiques figurant sur ce sceau laissent supposer qu'il s'agirait du sceau de Mgr de Juigné, archevêque de Paris. On y note la croix archi-épiscopale mais aussi le chapeau à 30 glands de cardinal.

LA COURONNE D'ÉPINES DU CHRIST

Le plus ancien document la concernant est un texte de l'Évangile de saint Matthieu, XVII, 28-29 :

« L'ayant dévêtu, ils lui mirent une chlamyde écarlate puis, ayant tressé une couronne avec des épines, ils la placèrent sur sa tête, avec un roseau dans sa main droite. » (Doc.8)



DOCUMENT 8 - Le Christ est couronné d'épines.
Vitrail de la Cathédrale de Chartres - XIII^{ème} siècle.

Après la Mort et la Résurrection du Christ, cette couronne fut pieusement conservée à Jérusalem avant d'être amenée par l'impératrice sainte Hélène (fin du III^{ème} siècle-début du IV^{ème} siècle) à Constantinople où durant près de neuf siècles elle devait être vénérée dans la chapelle du Palais des Blachernes.

En 1204, Baudouin I^{er}, comte de Flandre et de Hainaut, au cours de la IV^{ème} Croisade, est élu, le trône étant vacant après la mort d'Alexis, à la tête de l'Etat Franc qui devient l'Empire latin de Constantinople.

Comme tous ses compatriotes, il s'arrogea le droit de s'approprier les précieuses reliques conservées au Palais impérial du Boucoléon, dont la Sainte-Croix et la Couronne d'Epines. Leurs « précieux largins » se retrouvent aujourd'hui, pour la plupart, dans les Trésors de l'Europe occidentale.

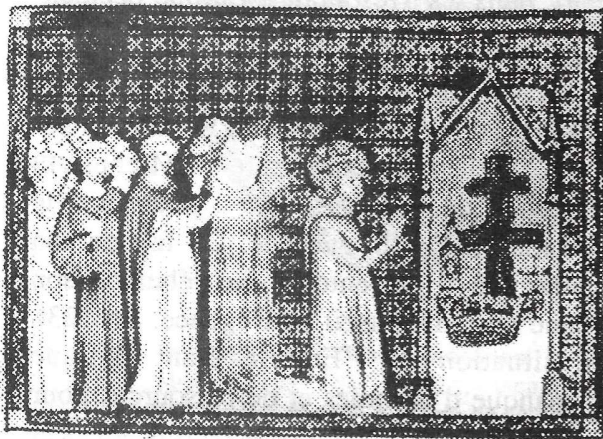
Son neveu, Baudouin II, de Courtenay (né vers 1217, † vers 1273), dernier empereur de Constantinople (Michel VIII Paléologue prendra le pouvoir le 15 août 1261) lui succède. Du fait de son jeune âge il est entouré au début de son règne par un Conseil de Régence. En 1236 la situation de l'Empire étant critique – manque d'hommes et de ressources pour lutter contre ses ennemis byzantins, grecs et bulgares – Jean de Brienne, roi de Jérusalem, au nom du Conseil de Régence, décida d'envoyer Baudouin II en Occident afin de quérir du secours auprès des princes, des rois et du pape Grégoire IX. Entré en pourparlers avec Louis IX en 1237, il lui proposa la vente des plus précieuses reliques de la Passion du Christ à l'exception de la Couronne d'Epines, déjà gagée par Venise et conservée dans l'église du Pantocrator, le plus important et le plus riche couvent de la capitale byzantine.

En 1239, le roi de France envoya une députation à Venise où avait été déposée dans le Trésor de l'église Saint-Marc la précieuse couronne. Les envoyés royaux avaient avec eux la somme stipulée – soit l'énorme montant, pour l'époque, de 135 000 livres ; aussi les vénitiens durent-ils se résigner à la foi du traité.

Protégée par l'empereur Frédéric lors de son voyage à travers l'Italie du Nord et l'Allemagne, la relique arriva en France.

SAINT LOUIS ET LA VÉNÉRATION DES RELIQUES DE LA PASSION

Sa susception¹ eut lieu début août 1239 (Doc.9), au manoir de Maulny-le-Repos (aujourd'hui détruit), à l'est de



DOCUMENT 9 - Saint Louis en prière devant les reliques de la Couronne d'épines qu'il vient d'acquérir de l'empereur de Constantinople.

Miniature ornant la " *Vie de Saint Louis* " de Guillaume de Saint-Pathus, confesseur de la reine. xiv^e siècle. B.N. ms.franç. 5716 - f°67.

Villeneuve-l'Archevêque en présence de Louis IX, Marguerite de Provence, son épouse, Guillaume Cornut, archevêque de Sens et l'évêque du Puy. Les frères prêcheurs, Jacques et André de Longjumeau et le chevalier Nicolas de Sorello qui avaient depuis le début mené les transactions, remirent au roi une lettre de l'empereur Baudouin II. Louis IX put ainsi vérifier les scellés et permettre l'ouverture du reliquaire d'or.

Le 11 août, le cortège royal quitte Villeneuve et, après un arrêt à l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif, la précieuse relique est portée jusqu'à Sens, en la cathédrale Saint-Etienne, par Louis IX et son frère, Robert, comte d'Artois (Doc.10), tous deux vêtus d'une simple tunique, marchant nu-pieds et accompagnés de leurs chevaliers.

1. Susception : vient du latin *suscipere* = recevoir.



DOCUMENT 10 - Saint Louis portant les reliques de la couronne d'épines.

Enluminure des Heures de Jeanne de Navarre. xiv^e siècle. B.N. ms.lat. 3145 - f°103.

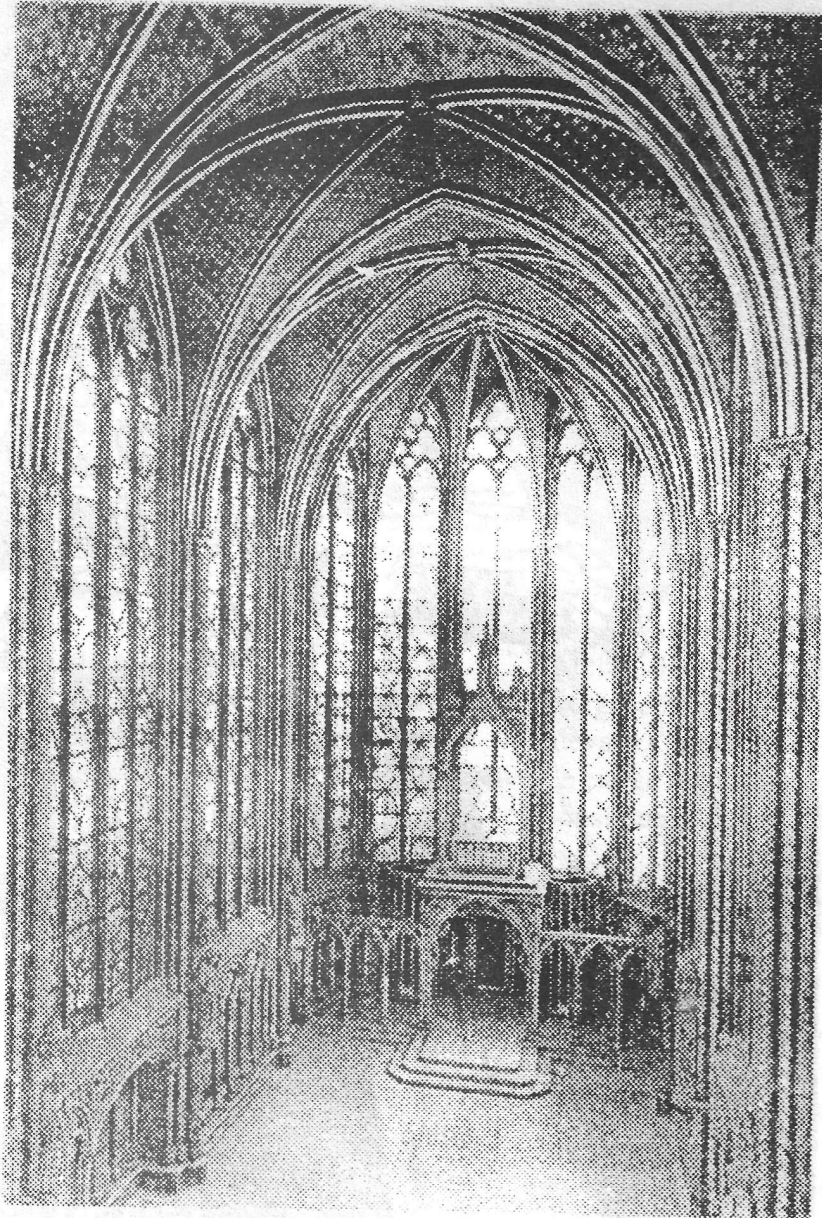
Le lendemain, le transfert vers Paris s'effectua en barque par l'Yonne et la Seine avec deux arrêts, l'un à Montereau, l'autre à Melun. Huit jours après, Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, accueillit la relique devant l'église Saint-Antoine, où l'attendait le clergé régulier, le clergé séculier de la cité ainsi que le peuple en foule.

La Sainte-Chapelle et la « Grande Châsse »

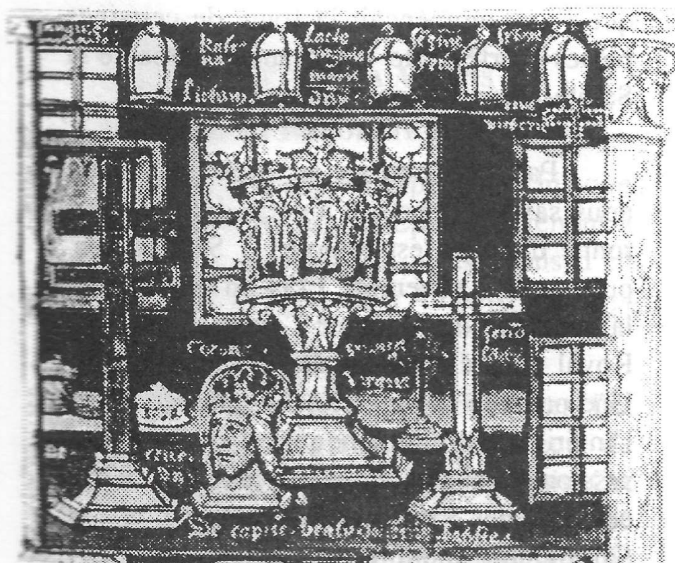
De nouveau (Doc.11), le roi le 19 août 1239, la porte lui-même jusqu'à sa chapelle palatiale de Saint-Nicolas où elle reste jusqu'au 3 octobre 1239 date à laquelle elle est confiée au Trésor de Saint-Denis jusqu'à l'achèvement de la Sainte-Chapelle – véritable reliquaire architectural – consacrée le 26 avril 1248 (Doc.12).



DOCUMENT 11 - Transport de la Couronne d'épines par saint Louis
à la Sainte-Chapelle (détail).
Jacquand, 1868 - Eglise de Saint Germain-en-Laye.



DOCUMENT 12 - Le chœur de la chapelle haute de la Sainte-Chapelle.
On peut remarquer l'autel, sous le dais, où était placée le " Grande Châsse ",
ainsi que les deux escaliers
qui permettaient la circulation des pèlerins.



DOCUMENT 13 - L'intérieur de la " Grande Châsse " dans laquelle sont présentées les reliques du Trésor de la Sainte-chapelle. On notera, au centre, l'importance accordée au reliquaire de la Couronne d'épines.

La Sainte Couronne, un morceau important de la Vraie Croix, et bien d'autres reliques précieuses furent présentées à l'intérieur d'une châsse monumentale, chef-d'œuvre d'un orfèvre parisien (Doc.13). Ce reliquaire (fait d'or, d'argent et de cuivre doré mesurait 2,70 mètres de long, vu de face) fut placé au fond de l'abside sur une tribune, servie par un double escalier permettant la circulation des pèlerins et surmontée d'une voûte gothique ornée de deux anges adorateurs.

Durant tout son règne le pieux Louis IX allait trouver sa force dans la vénération des reliques de la Passion, vénération qui le conduisait au mystère de la Rédemption.

Innocent IV, dans une lettre datée de 1244, ne disait-il pas au roi : " *c'est toi que le Seigneur a couronné de sa couronne d'épines* ", le reconnaissant comme successeur du Christ, héritier de l'empereur, nouveau Constantin, et même nouveau Moïse.

Reprenons une citation du chanoine Fourrey au XIX^{ème} siècle : " *la couronne*

d'épines était au milieu des lis ", devenant ainsi un signe d'alliance entre Jésus-Christ et le saint Roi. (Doc.14)

Un chapitre de chanoines, spécialement commis à cet office, veilla à la protection, à la vénération de ce trésor unique – voire même à l'organisation de processions hors du palais – jusqu'à l'époque révolutionnaire.

LE RELIQUAIRE DE LA COURONNE D'ÉPINES PENDANT LA RÉVOLUTION

Le décret du 2 novembre 1789, proclamant que " *tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la Nation* ", menace le Trésor de la Sainte-Chapelle, au point qu'en février 1790, Necker donne l'ordre de porter à la Monnaie une partie de ce trésor qui n'était " *d'aucune utilité* ", pour qu'il y

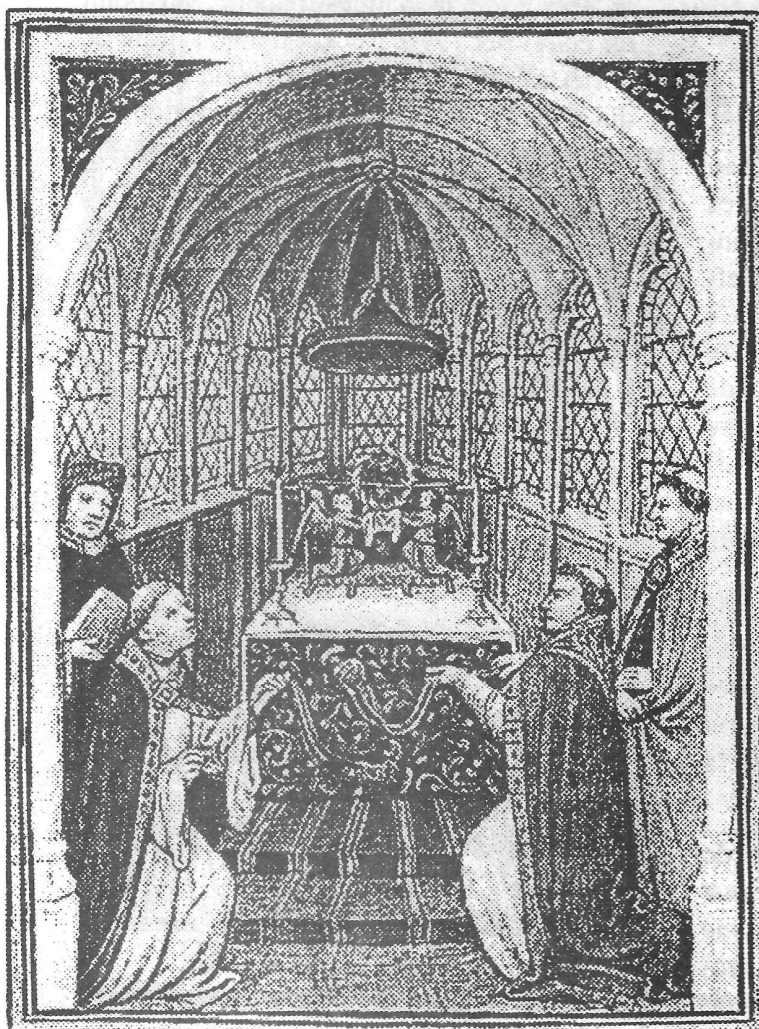


DOCUMENT 14 - Histoire de Saint Louis, par Joinville. Gravure de Léonard Gaultier, Paris, 1617. Cette gravure est inspirée du " chef de saint Louis " réalisé par Guillaume Jullien, orfèvre, et vénéré à la Sainte-Chapelle jusqu'à la Révolution. B.N. Est.

soit fondu, comme l'Assemblée Nationale l'avait formulé.

Le roi Louis XVI, soucieux de protéger les précieuses reliques " *provenant des dons de ses pères* ", donne l'ordre, le 12 mars 1791, d'emporter dans son propre carrosse les objets les plus précieux au Trésor de Saint-Denis (il avait auparavant songé à les déposer à Saint-Germain-l'Auxerrois).

Reçus par le grand prieur, Dom Charles Verneuil, ce dernier fait tasser son propre trésor dans les armoires, fait astiquer et nettoyer les pièces composant les deux trésors réunis et annonce une ostension des reliques (Doc.15) pour le 3 mai 1790, alors



DOCUMENT 15 - Ostension des reliques de la Couronne d'épines. Le reliquaire présenté sur l'autel sera repris par Viollet-le-Duc pour réaliser le reliquaire de Notre-Dame de Paris. Bréviaire du xvème siècle. Bibl.mun. de Châteauroux.

que l'on commençait la fonte de certaines pièces d'orfèvrerie – la grande châsse de la Sainte-Chapelle sera fondue en 1791.

Par l'authentique en notre possession nous savons donc, qu'à cette date, la couronne d'épines est toujours à Saint-Denis, puisque le 2 novembre 1791 on procédera à la demande de Madame l'abbesse de Port-Royal au prélèvement de plusieurs épines. Une parcelle de ces reliques sera déposée à l'intérieur du reliquaire qui est en notre possession et qui sera remis le 5 janvier 1792 au couvent des Dames religieuses de la rue Saint-Denis muni d'un authentique signé par Mgr d'Anjou de Bois Nant..., vicaire général de Coutances. Le 19 février 1792, Mgr de Floirac, Vicaire général de Mgr de Juigné, archevêque de Paris, alors émigré, en autorise l'exposition dans le diocèse de Paris.

Le 10 août 1792, l'Assemblée proclamait l'abolition de la Monarchie, mettant un terme à huit siècles de monarchie capétienne et ouvrait toutes grandes les portes de la Terreur.

Le 21 janvier 1793, Louis XVI était guillotiné et quelques semaines après, la Terreur poursuivait ses actes de vandalisme. La couronne d'épines, privée de son reliquaire fondu à la Monnaie, était alors déposée au Cabinet des Antiques. Remise par ordre de Napoléon, en 1804, au Cardinal de Belloy, archevêque de Paris, elle est dès lors de nouveau vénérée par les fidèles.

Ce qu'il en reste est actuellement présenté à la vénération des fidèles chaque Vendredi-Saint. Seuls les reliquaires – (œuvres des plus grands orfèvres du XIXème siècle) –, en permanence au Trésor de Notre-Dame, peuvent être admirés par les visiteurs.

LA SAINTE ÉPINE A AMIENS

DEPUIS LA RÉVOLUTION

Après cet exposé rappelant l'histoire de la Sainte Couronne d'Épines, revenons à notre découverte fortuite et essayons d'en comprendre sa présence à Amiens.

Sur le revers de l'authentique il est fait allusion aux religieuses Filles-Dieu de l'Ordre de Fontevraud, rue Saint-Denis. Cet Ordre possédait un prieuré dans notre région, d'abord situé à Moreaucourt, près de l'Etoile, puis après le milieu du XVIII^{ème} siècle, à Amiens, à l'endroit où se trouve actuellement la Bibliothèque Municipale.

Une des religieuses du couvent de Paris, au cours de l'époque plus que troublée qui suit la réalisation de ce reliquaire, ne se serait-elle point repliée – peut-être à cause de ses origines familiales – sur ce

couvent provincial moins touché que celui de la capitale ? Ce reliquaire aurait-il été confié – tout comme le Trésor du Paraclet – à une personne civile qui le protégea durant les années révolutionnaires ? Cette personne n'aurait-elle pas pu par la suite rendre ce reliquaire au clergé ? Hypothèses qui expliqueraient sa présence de nos jours parmi les objets conservés au Trésor de la Cathédrale.

Puissions-nous, un jour prochain, la présenter comme à Paris, à la vénération des fidèles, un Vendredi-Saint, en nous rappelant cette hymne du XIII^{ème} siècle² :

“ *Regis Francorum mittitur Corona regus omnium* ” – “ *Elle est envoyée au roi des Francs (c'est-à-dire de nos jours, aux Français) la couronne du Roi-Suprême.* ”

Les clichés n° 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 sont la propriété de la Conservation des Antiquités et Objets d'Art de la Somme, et ont été réalisés par Jean-Michel BOLLE.

Les documents n° 9 - 10 - 13 et 14, nous les devons à l'aimable obligeance de la B.N.

Les documents n° 8 - 12 et 15 ont été prélevés sur une publication de la C.N.M.H.

BIBLIOGRAPHIE

CURMER - *Les églises de Paris*, Curmer, éditeur, 1843.

GOYA (G.), BERGRAND (L.) et MADELIN (L.) *La couronne d'épines au royaume de saint Louis* - Paris, Plon, 1939.

LENIAUD (J.M.) et PERROT (F.) - *La Sainte Chapelle* - Nathan - C.N.M.H.S. 1991.

SEDILLOT (R.) - *Le coût de la Terreur* - Perrin. Vérités et légendes - Paris, 1990.

2. Hymne de la Susception de la Couronne d'Épines, Antiphonaire de Sens, XIII^{ème} siècle.

CATALOGUES

- *Le Mariage de Saint Louis à Sens en 1234* - Musées de Sens - Palais Synodal - 1984.

- *La France de Saint Louis - 7^{ème} centenaire de la mort de saint Louis* - Salle des Gens d'Armes du Palais - Paris 1970.

- *Trésor de Saint-Denis* - Musée du Louvre - Paris 1991.

Nous tenons à remercier Monsieur Christophe PETIT, membre de notre Association, pour sa précieuse collaboration.